



Communiqué de presse

Amiens, le 3 juin 2020

Plan de relance après la crise du Covid-19 : 50 millions d'euros pour redynamiser la Somme

Au cœur d'une crise sans précédent, le Département a une nouvelle fois montré qu'il est un acteur de proximité réactif et efficace, auprès des habitants, des acteurs du territoire et des différentes institutions.

Il a pu, en quelques jours, répondre aux problèmes de l'approvisionnement en masques des professionnels, l'écoulement des productions agricoles, la veille solidaire auprès de ses bénéficiaires confinés ou encore l'équipement informatique des élèves confinés dans leurs familles.

Souhaitant prendre toute sa part dans la relance, la majorité départementale, conduite par Laurent Somon, proposera à son assemblée plénière, le 22 juin prochain, un plan de 50 millions d'euros en faveur du pouvoir d'achat et du soutien aux acteurs locaux.

Une Somme Solidaire

Parce que les solidarités sont au cœur des compétences de l'action départementale, que les plus fragiles sont ceux qui ont le plus souffert de cette crise et souffriront le plus de ses conséquences, la majorité départementale va proposer une enveloppe « Somme Solidaire » de 14 millions d'euros pour verser une prime aux professionnels de l'enfance et de l'autonomie, améliorer la vie des personnes âgées et handicapées en établissement et à domicile, apporter une réponse à l'urgence sociale ou encore accélérer le retour à l'emploi de ceux qui en sont privés. En particulier, nous mettrons en circulation un « bus connecté pour l'emploi » qui sillonnera le territoire pour proposer aux bénéficiaires du RSA des emplois immédiatement disponibles près de chez eux.

Une Somme dynamique

Parce que la richesse et l'attractivité de la Somme, ce sont d'abord ses communes et ses acteurs économiques et culturels, il sera, notamment, proposé une enveloppe « Somme dynamique » de 18 millions d'euros pour financer un fonds d'aide d'urgence aux secteurs de la culture, du tourisme et du sport, un soutien immédiat de l'économie locale de proximité ou encore des mesures pour favoriser la consommation locale. Par exemple, nous remettrons à certains professionnels engagés dans la crise, notamment ceux du médico-social, une « carte prépayée Somme80 » à dépenser dans les restaurants, acteurs de la culture et des loisirs exclusivement dans la Somme.

Une Somme verte et vertueuse

Parce que la Somme dispose d'atouts considérables tant pour sa nature préservée, son écosystème vertueux, ses réseaux et infrastructures que pour sa proximité de grands pôles urbains, la majorité départementale proposera une enveloppe « Somme verte » de 18 millions d'euros pour accompagner les mutations de notre société initiées avant la crise, qui sont d'autant plus évidentes aujourd'hui. Nous favoriserons un « vivre autrement », un « vivre local », dans l'aménagement de notre territoire, dans le travail, les loisirs ou les déplacements, par exemple par le versement d'une aide directe de 400€ à tous les foyers qui auront acheté un vélo électrique dans la Somme depuis le début du confinement.

Il y a un an, le Département votait de nouvelles orientations autour de l'attractivité et du bien vivre en Somme : « Somme Vallée Idéale », « la personne au centre des actions » et « des services de proximité ». Aujourd'hui, alors que nous sommes encore au cœur d'une crise exceptionnelle, la majorité départementale conduite par Laurent Somon entend poursuivre et amplifier ces orientations par un plan de relance unique et ambitieux pour faire de la Somme un territoire solidaire, dynamique et vertueux.



Contact presse :
Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr